

**Grille d'évaluation  
d'un texte pour satisfaire ses besoins  
d'imaginaire et d'esthétique**  
Français langue première  
6<sup>e</sup> année

Cette grille d'évaluation, utilisée pour évaluer les textes des élèves de la 6<sup>e</sup> année dans le cadre des tests basés sur les normes, peut également être utilisée pour évaluer les récits des élèves en salle de classe.

**Conseils pour faire une évaluation globale du texte**

- Lire le texte de l'élève **au moins deux fois** en tenant compte de l'ensemble des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation - Écriture*
- Déterminer le niveau de performance auquel correspond le texte dans son ensemble : soit 1, 2, 3, 4 ou 5. Lorsque le texte correspond à plus d'un niveau de performance, utiliser l'énoncé général pour déterminer le niveau.

**Note :** L'évaluation globale est utile en fin d'année lorsque le but est de donner une note finale pour l'écriture.

**Conseils pour faire une évaluation analytique du texte.**

- Utiliser la même grille d'évaluation. Utiliser les descriptions des niveaux de performance afin de déterminer où se situe l'élève.

**Note :** L'évaluation analytique est utile lorsque le but est d'informer l'élève sur les aspects à améliorer dans son texte.

## Grille d'évaluation - Écriture

Écriture de textes divers pour satisfaire ses besoins d'imaginaire et d'esthétique.  
(Rédiger un récit comportant plus d'un événement)

		Niveaux de performance				
		5	4	3	2	1
		Excellent	Très bien	Bien	Réussite partielle	Non satisfaisant
<b>Énoncé général</b>		L'élève écrit de façon claire, réfléchi et précise, et fait preuve d'une certaine maturité et d'une certaine originalité. Le développement est clair et complet. L'ensemble du texte forme un tout qui se tient bien. Le texte suscite et maintient l'intérêt du lecteur.	L'élève écrit de façon claire et précise. Des détails appuient le développement. Le texte se tient, en grande partie, du début à la fin. Le texte suscite l'intérêt du lecteur.	L'élève écrit de façon claire et décrit de façon sommaire. Le texte se tient. L'élève tient compte du lecteur.	L'élève écrit de façon inégale. Le développement est simpliste ou inconsistant. Le texte se tient plus ou moins.	L'élève écrit de façon rudimentaire ou limitée. Le développement est fragmenté, non fini ou d'une extrême simplicité. OU L'élève n'a pas su répondre à la tâche.
<b>Éléments recherchés</b>	Intention : Rédiger un récit comportant plus d'un événement	Le lecteur suit très facilement le déroulement de l'histoire. L'élève présente des événements où sont décrits de façon détaillée des personnages, des déclencheurs, des actions, des résultats et un dénouement. Des détails riches et variés renforcent, précisent et illustrent les événements. Les actions suscitent et captivent l'intérêt du lecteur. On a hâte de lire la suite.	Le lecteur suit facilement le déroulement de l'histoire. L'élève présente des événements où sont décrits des personnages, des déclencheurs, des actions, des résultats et un dénouement. Les détails sont variés et ils renforcent, précisent ou illustrent les événements.	Le lecteur suit le déroulement de l'histoire. L'élève présente des événements où sont décrits de façon sommaire des personnages, des déclencheurs, des actions, des résultats et un dénouement. Il n'y a pas de contradictions majeures. L'élève reste général dans ses descriptions. Il se peut que l'élève fasse surtout des énumérations ou qu'il ajoute des informations superflues qui peuvent ralentir le développement du récit.	Le lecteur doit parfois interpréter pour arriver à comprendre ou suivre le déroulement de l'histoire. Certains éléments essentiels peuvent être absents. Il peut y avoir des détails superflus ou répétitifs qui nuisent au développement du récit.	L'histoire est difficile à suivre ou à comprendre. Il y a une grande absence de détails essentiels ou une grande présence de détails superflus ou répétitifs qui nuisent au développement du récit.
	Organisation des idées	Le récit est très cohérent. La structure narrative est respectée. Le passage d'une idée à l'autre est fluide et contribue à l'unité du texte. Les idées se suivent et s'enchaînent l'une à l'autre sans difficulté, car elles sont reliées par des mots liens pertinents, précis et diversifiés, ce qui assure une cohésion et une progression dans le récit. Il est très facile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.	Le récit est cohérent et se lit bien. La structure narrative est respectée. Les idées se suivent et s'enchaînent l'une à l'autre sans difficulté, car elles sont reliées par des mots pertinents et précis. Il est facile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.	Le récit est cohérent. Il est simple et sans surprise. La structure narrative est respectée. Il y a une certaine progression entre les événements. Il y a des mots liens pertinents. Il est assez facile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.	Par moments, le récit manque de cohérence. Il peut y avoir un manque de liens entre les événements. Le dénouement peut être faible ou peu lié au récit. Il n'est pas toujours facile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.	Le récit est incohérent. Il est difficile de déceler une structure narrative. Il y a peu de liens entre les événements. Il peut être difficile de repérer à qui ou à quoi renvoient les mots de substitution.
	Style	L'élève a su établir un climat particulier et donner un ton qui suscite et maintient l'intérêt du lecteur. L'élève a créé des effets en expérimentant avec divers procédés d'écriture (jeu de mots, comparaisons, etc.) ou en ajoutant des réflexions personnelles ou originales. Le texte contient un vocabulaire riche, intéressant et nuancé.	L'élève donne un ton au texte et sait susciter l'intérêt du lecteur. Même si l'élève ne fait pas preuve d'originalité, il a créé certains effets. Le vocabulaire est juste et varié.	L'élève fait des tentatives pour donner un ton au texte et tient compte du lecteur. L'élève essaie de créer des effets et réussit à l'occasion. Le vocabulaire est juste et quelque peu varié.	L'élève fait peu de tentatives pour créer un ton et le texte est peu intéressant pour le lecteur. L'élève ne réussit pas à créer des effets. Le vocabulaire est peu varié; il peut manquer de précision ou peut être répétitif.	L'élève ne fait aucune tentative pour créer un ton; le texte ne parvient pas à intéresser le lecteur qui a souvent envie d'abandonner sa lecture. Le vocabulaire est limité ou répétitif.
	Connaissance de la langue	L'élève utilise la langue de façon naturelle et spontanée. L'élève a une très bonne connaissance des règles retenues de la 1 <sup>re</sup> à la 6 <sup>e</sup> année et les applique de façon régulière. Il y a peu ou pas d'erreurs. Ses phrases sont bien construites. La syntaxe est française. Il n'y a pas ou peu d'anglicismes.	L'élève démontre une bonne connaissance des règles de la langue. La majorité des règles sont appliquées mais il y a quelques erreurs. En général, les phrases sont bien construites. Il y a peu d'anglicismes.	L'élève démontre une connaissance générale de la langue. Plusieurs règles sont appliquées, mais il y a des erreurs. En général, les phrases sont bien construites. S'il y a des phrases mal construites, il est possible de comprendre leur sens. Le texte peut contenir quelques anglicismes.	L'élève démontre une connaissance limitée de la langue. Il n'est pas constant dans l'application des règles. Il applique quelques règles mais il y a plusieurs erreurs. Plusieurs phrases sont mal construites. Il est difficile de comprendre le sens de certaines phrases. Il peut y avoir plusieurs anglicismes.	L'élève démontre un manque de connaissance des règles de base de la langue. Il y a beaucoup de fautes d'orthographe. Ces nombreuses erreurs nuisent à la compréhension du texte. La plupart des phrases sont mal construites. Il est souvent impossible de comprendre le sens des phrases. On peut retrouver beaucoup de mots anglais ou d'anglicismes dans le texte.

## Éléments de la langue<sup>1</sup> de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, Français langue première

### 1. Respect des règles retenues pour les classes de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année

- *L'orthographe :*
  - orthographe d'usage
  - homophones (considérer ceux qui se trouvent dans le matériel utilisé de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année)
  
- *La ponctuation et les majuscules :*
  - deux points
  - trait d'union dans l'inversion sujet-verbe, trait d'union pour couper un mot
  - guillemets, apostrophe, accents, tréma et cédille
  - point d'interrogation et point d'exclamation
  - virgule dans l'énumération
  
- *Les accords de verbes :*
  - accord du verbe avec son sujet
  - temps de verbes usuels – présent, passé composé, imparfait, futur simple et futur proche
  - forme infinitive du 2<sup>e</sup> verbe dans la séquence verbe + verbe
  
- *Les accords en genre et en nombre :*
  - « e » pour féminin
  - « s » pour pluriel
  - « al » et « ail » en « aux »
  - dédoublement de consonnes finales
  - « er » en « ère », « eur » en « euse », «eux » en « euse », « teur » en « trice »

### 2. Construction des phrases

- *L'ordre des mots, la présence de mots essentiels au sens de la phrase, la phrase complète :*
  - sujet + ne + auxiliaire + pas/jamais/plus/rien + participe passé
  - sujet + ne + auxiliaire + participe passé + personne
  - sujet + verbe + complément circonstanciel
  - sujet + auxiliaire + adverbe + participe passé
  - auxiliaire + participe passé + adverbe
  - sujet + ne + verbe aux temps simples + pas/jamais
  - sujet + verbe + adverbe
  - phrases affirmatives, négatives et exclamatives avec des compléments circonstanciels.

### 3. Absence de mots anglais ou d'anglicismes

- Considérer comme erreur les mots anglais qui sont inacceptables en français. Les mots anglais qui sont acceptables d'après les dictionnaires français ne doivent pas compter comme erreur (par exemple : base-ball, parking, etc.)

<sup>1</sup> Liste compilée à partir de l'ouvrage suivant : ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA : *Les résultats d'apprentissage en français langue première (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, 1996.